

L'encyclopédisme des *Questions sur l'Encyclopédie* de Voltaire ?

Christiane MERVAUD

Les *Questions sur l'Encyclopédie par des amateurs*, une œuvre de la vieillesse de Voltaire pour laquelle il paraissait « avoir quelque prédilection¹ », restent largement méconnues, sans doute parce qu'elles ont été longtemps invisibles. Sous le titre général de *Dictionnaire philosophique*, la première édition posthume de Voltaire, celle de Kehl, avait regroupé par ordre alphabétique tous ses articles ayant le même intitulé, quelles que fussent leur origine². Cette leçon, jusqu'à une date récente, a été suivie par tous les éditeurs³. La première édition critique des *Questions*, parue en sept tomes de 2007 à 2013, restitue la dernière version publiée par Voltaire⁴. Après avoir accepté, en septembre 1769, de participer à un supplément de l'*Encyclopédie* que voulait lancer un magnat de la presse, Charles-Joseph Panckoucke, Voltaire se retire du projet et le 12 novembre 1769, sa nièce, Mme Denis, écrit à une amie qu'il « travaille quinze heures par jour » à « un dictionnaire de Belles-Lettres, histoire, poésie, physique, métaphysique », mais « il ne veut point qu'on sache ce qu'il fait⁵ » (D15994). Voltaire attend le 12 janvier 1770 pour lever le secret ; il annonce à d'Alembert, l'un des co-directeurs de l'*Encyclopédie* : « Il y a quelqu'un qui fait, dit-on, un petit supplément pour se réjouir » (D16087) et, le 28 janvier, il s'explique : il va travailler « sur un autre plan qui ne conviendra pas peut-être à la gravité d'un *Dictionnaire encyclopédique* » ; il s'agit d'articles auxquels il s'amuse et qui sont ses « fantaisies » (D16123), ce qui lui vaut cette réponse ironique de d'Alembert : « Vous faites donc l'*Encyclopédie* à vous tout seul⁶ ? » (D16176). Les *Questions sur l'Encyclopédie* paraissent de 1770 à 1772 à Genève en 9 volumes comprenant 420 articles. Elles contiennent 440 articles dans leur version définitive en 1774⁷.

Les *Questions sur l'Encyclopédie* se situent dans le sillage de l'*Encyclopédie* comme l'indique leur « Introduction » en 1770 : Voltaire va « présenter aux amateurs de la littérature un essai de quelques articles omis dans le grand dictionnaire [l'*Encyclopédie*], ou qui peuvent souffrir quelques additions, ou qui ayant été insérés par des mains étrangères, n'ont pas été traités selon les vues des directeurs de cette entreprise immense⁸ ». Cette tentative à vocation encyclopédique prétend compléter, voire amender et corriger la grande œuvre du siècle des

¹ Voir BROWN A. et MAGNAN A. « Aux origines de l'édition de Kehl. Le Plan Decroix-Panckoucke de 1777 », *Cahiers Voltaire* 4, Ferney-Voltaire, 2005, p. 83-124, ici p. 97.

² Voir *Œuvres complètes de Voltaire*, de l'Imprimerie de la Société typographique, 1784, t. 37, p. 2. « Avertissement ». Voir GIL L., *L'édition de Kehl de Voltaire. Une aventure éditoriale et littéraire au tournant des lumières*, thèse de doctorat, Paris IV-Sorbonne, 2014, p. 650-674.

³ Dans l'histoire des éditions des *Œuvres alphabétiques* de Voltaire, une date importante est celle de l'édition BEUCHOT (1829).

⁴ CRONK N. et MERVAUD C. (dir.), *Questions sur l'Encyclopédie*, Oxford, Voltaire Foundation, 2007-2013, t. 38-43 des *Œuvres complètes de Voltaire*, désormais désignées par le sigle *OCV*, suivi de l'indication du tome.

⁵ Toutes nos références à la *Correspondance* de Voltaire renvoient à l'édition BESTERMAN, dite « définitive », 1968-1977, le numéro de la lettre est précédé de D.

⁶ Désormais le bruit de ce nouveau projet court à Paris, voir D16139.

⁷ Voltaire, avant sa mort, révisait l'édition de 1775, ajoutant quelques remarques dans son exemplaire.

⁸ *OCV*, t. 38, p. 11.

Lumières, ce qui peut étonner, étant donné les relations antérieures de Voltaire avec l'*Encyclopédie* dont il a été successivement un collaborateur, un « garçon encyclopédiste » (D7067) ayant fourni une cinquantaine d'articles, des « cailloux pour fourrer dans quelque coin de mur⁹ » (D5832), un lecteur attentif dont l'exemplaire personnel comporte des traces de lecture : soulignements et notes marginales¹⁰, un défenseur prenant part à la bataille encyclopédique qui a fait rage, un usager dans le *Dictionnaire philosophique*, puis dans les *Questions*, enfin dans des articles qui seront publiés après sa mort. Voltaire a exprimé son enthousiasme pour l'*Encyclopédie*, un « ouvrage immense et immortel » auquel « a travaillé une société de savants remplis d'esprit et de lumières » sous la direction de MM. d'Alembert et Diderot. Mais à la suite de ces louanges viennent des réserves : « Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles et des lieux communs insipides, qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain¹¹ ». Voltaire se lance donc à plus de 75 ans dans une « petite encyclopédie » (D16258).

Dans le *Précis du Siècle de Louis XV*, Voltaire rend hommage aux encyclopédistes, officiers, magistrats, médecins, hommes de lettres, géomètres, physiciens qui ont travaillé à ce « célèbre dépôt des connaissances » où « le bon l'emporte sur le mauvais¹² ». Les *Questions* seraient l'ouvrage de simples « amateurs » qui se déclarent « douteurs et non docteurs¹³ ». Voltaire annonce un ouvrage collectif, mais parle d'une « encyclopédie de sa façon ». D'où la question : s'agit-il d'une œuvre personnelle ou de celle de plusieurs collaborateurs ? Cette « petite » encyclopédie, seulement 440 articles, va à l'encontre, pour les contemporains, d'une entreprise encyclopédique dont le but, comme l'indique Diderot, est de « rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre, d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous¹⁴ ». Son encyclopédisme, mot qui n'existe pas à l'époque des *Questions*, se situe donc sous les signes du paradoxe et du défi, mais nous n'en donnerons ici, faute de place, qu'un aperçu¹⁵.

1. L'encyclopédisme d'une pseudo-œuvre collective

Au XVIII^e siècle, on n'est plus au temps de Pic de La Mirandole. En ces années 1770, comment oser se lancer dans une petite encyclopédie ? Des remarques acerbes concernant cette outrecuidance étant prévisibles, Voltaire s'efforce de les désamorcer. Le *Dictionnaire de Trévoux* juge que « ce qui rend ridicule le projet de l'encyclopédie, c'est que ceux qui l'entreprennent se contentent de savoir un peu de tout, et assez superficiellement. Il vaut mieux s'en tenir à une seule chose et tâcher de la bien posséder¹⁶ ». C'est le parti de la

⁹ Ce sont surtout des articles concernant les Belles-Lettres et la grammaire, à l'exception de 2 articles « philosophiques », « Histoire » et « Idole, idolâtre, idolâtrie ». Voir *OCV*, t. 33.

¹⁰ Voir *Corpus des notes marginales*, CN, t. 3, *OCV*, t. 138, p. 360-418 ; ALBINA L., « Voltaire lecteur de l'*Encyclopédie* », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, 6 (avril 1989), p. 119-129 ; FERRET O., « Voltaire, lecteur de l'*Encyclopédie* », *Revue Voltaire*, 3, 2003, p. 79-99.

¹¹ *Le Siècle de Louis XIV*, « Catalogue des artistes », *Œuvres historiques*, éd. POMEAU R., Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1962, p. 1220.

¹² *Précis du Siècle de Louis XV*, *Œuvres historiques*, p. 1568.

¹³ *OCV*, t. 38, p. 3.

¹⁴ *Encyclopédie*, entrée « Encyclopédie », t. 6, p. 635a-648b, ici p. 635a.

¹⁵ Une étude plus ample et plus détaillée de l'encyclopédisme des *Questions sur l'Encyclopédie* paraîtra dans l'Introduction de cet ouvrage (*OCV*, t. 37).

¹⁶ *Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Paris, 1752, t. 3, entrée « Encyclopédie ». Voltaire possède l'édition de 1743, BV 1029 (le sigle BV désigne *Bibliothèque de Voltaire*. *Catalogue des livres*, Moscou-Leningrad, 1961).

défense du spécialiste face au généraliste. Diderot, qui estimait que « la matière immense d'une encyclopédie » ne pouvait être « l'ouvrage d'un seul homme », avait répondu à cette attaque en faisant valoir que le *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* était un ouvrage collectif qui ne s'exécute que « par une société de gens de lettres et d'artistes, épars, occupés chacun de sa partie, et liés seulement par l'intérêt général du genre humain, et par un sentiment de bienveillance réciproque¹⁷ ». La volonté de globaliser le savoir humain, tant philosophique et artistique que scientifique et technique nécessite que des talents divers soient rassemblés, qu'ils travaillent de concert, qu'ils soient stimulés par l'idée de progrès, ce qui a pour conséquence, selon Diderot, que l'*Encyclopédie* ne pouvait être que la tentative d'un siècle philosophe.

À son tour, Voltaire essaie d'accréditer la thèse d'un ouvrage collectif dès la première ligne : « Quelques gens de lettres qui ont étudié l'*Encyclopédie*, ne proposent ici que des questions, et ne demandent que des éclaircissements¹⁸ ». Dans le tome 9 de la première édition des *Questions*, en 1772, il ajoute un « *Supplément aux Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs, qui sont, Mr de V. G.O.D.R. [Voltaire, gentilhomme ordinaire du Roi], Mr CR, avocat en Parlement [Christin] ; Mr BT, conseiller du roi de P...[inconnu], Mr PDB. [Polier de Bottens], Mr de P, capitaine de cavalerie, [le marquis de Puységur, signataire de l'article « Bataillon] et plusieurs autres gens de lettres¹⁹ » ». Voltaire avait déjà essayé de faire croire que le *Dictionnaire philosophique* était une œuvre collective²⁰. Pour les *Questions sur l'Encyclopédie*, il évoque, dans ses lettres, une « petite société qui travaille à l'encyclopédie » (D16058)²¹. Dans les *Questions*, il confère une existence littéraire à cette société dans plusieurs articles. Par exemple, dans l'article « Pères, mères, enfants », il déclare :*

Pour nous qui ne travaillons point pour la gloire comme les encyclopédistes de Paris, nous qui ne sommes point exposés comme eux à l'envie, nous dont la petite société est cachée dans la Hesse, dans le Wurtemberg, dans la Suisse, chez les Grisons, au mont Krapac, et qui ne craignons point d'avoir à disputer contre le docteur de la Comédie Italienne ou contre un docteur de Sorbonne, nous qui ne vendons point nos feuilles à un libraire, nous qui sommes des êtres libres, et qui ne mettons du noir sur du blanc qu'après avoir examiné autant qu'il est en nous, si ce noir pourra être utile au genre humain, nous enfin qui aimons la vertu, nous exposerons hardiment notre pensée²².

Outre la fiction du mont Krapac, largement utilisée dans les *Questions*, Voltaire saisit toute occasion de se dissimuler derrière l'anonymat d'un contributeur, « un républicain » dans l'article « Démocratie », « un auteur inconnu » dans l'article « Éternité²³ ». L'article « Quakers » évoque « des associés qui travaillent », comme lui, à « la vigne du seigneur²⁴ ». Mais Voltaire invite à ne pas adhérer à cette fiction, présentée non sans humour dans l'article

¹⁷ *Encyclopédie*, t. 5, 635a-b

¹⁸ *OCV*, t. 38, p. 3.

¹⁹ *Questions sur l'Encyclopédie par des amateurs*, neuvième partie, MDCCLXXII, p. 89.

²⁰ Voir la « Préface de l'édition qui a précédé celle-ci immédiatement » parue dans l'édition Varberg (65V), *OCV*, t. 35, p. 281-285. Voir aussi le « Mémoire sur l'auteur du Dictionnaire philosophique », *OCV*, t. 36, p. 585-567. Dans l'édition de 1767, Voltaire s'adonne au jeu de masques attribuant des articles tantôt à des personnes décédées (par exemple Fréret, Boulanger), tantôt à des pseudonymes, des personnages difficilement identifiables ou de fiction : « le chevalier de R », « un descendant de Rabelais », « un malade aux eaux d'Aix-La-Chapelle », « M. Guillaume, ministre protestant ».

²¹ Voir aussi D16066

²² *OCV*, t. 42B, p. 399-402, ici p. 400.

²³ *OCV*, t. 40, p. 367-375, ici p. 367-368 et *OCV*, t. 41, p. 265-272. Dans « Éternité », l'auteur inconnu cite un texte de Voltaire.

²⁴ *OCV*, t. 43, p. 71-75, ici p. 73.

« Samson » où il parle « de pauvres compilateurs par alphabet, de ressasseurs d’anecdotes, d’éplucheurs de minuties, de chiffonniers qui ramassent des guenilles au coin des rues²⁵ ».

La seconde tactique de Voltaire est d’attribuer quelques articles à des collaborateurs : « Arbre à suif » à Durey de Morsan, un de ses copistes²⁶ ; la contribution de Christin est signalée à deux reprises²⁷, à la fin de la deuxième section de l’article « Biens d’Église²⁸ », puis de l’article « Impôt²⁹ ». Le sous-titre de l’article « Droit canonique » précise « Idée générale du droit canonique, par M. Bertrand ci-devant premier pasteur de l’Église de Berne » et le texte s’ouvre sur cette déclaration : « Nous ne prétendons ni adopter, ni contredire ses principes ; c’est au public d’en juger³⁰ ». En réalité, cet article aurait été retouché par Voltaire qui demande à Elie Bertrand la permission d’ « élaguer » quelques endroits (D16242). L’article « Messie », déjà paru dans l’*Encyclopédie*, puis dans le *Dictionnaire philosophique*, est de Polier de Bottens³¹. Quant à l’article « Massacres », il est attribué à M. Trenchard³², un déiste anglais mort depuis 1723 et ce texte réemploie un passage de *Dieu et les Hommes*, un ouvrage de Voltaire paru en 1769. « Parlement » serait d’un certain « M. D, avocat³³ », tandis que la première section de l’article « Paul » serait du « pasteur Lélie », sans doute un personnage fictif³⁴. Aux attributions vraies ou vraisemblables se mêlent donc des pseudonymes de Voltaire.

À ces huit articles, on peut ajouter d’autres textes pour lesquels Voltaire a bénéficié de l’apport de collaborateurs : Moulou pour « Apôtres », Christin pour l’article « Mariage³⁵ ». Il a sans doute utilisé un manuscrit, aujourd’hui perdu, de Firmin Abauzit pour l’article « Trinité³⁶ ». Il se peut que Voltaire ait bénéficié d’autres contributions, mais une dizaine de textes seulement sur 460 est concernée, ce que confirme le *Commentaire historique* en 1776 : « Et il fit plus des trois quarts des *Questions sur l’Encyclopédie*, avec deux ou trois hommes de lettres³⁷ ». Dans un manuscrit conservé à Kiev, Wagnière rature « plus des trois quarts » et précise : « deux ou trois hommes de lettres ont fourni huit ou dix articles³⁸ ». Cette version n’apparaît pas dans la version imprimée des *Additions au Commentaire historique*, où il commente cette variante, adoptée par Kehl³⁹ : « Il fit aussi les *Questions sur l’Encyclopédie*⁴⁰ ». C’est donc Voltaire qui dit son mot sur un nombre considérable de sujets, ce qui pose la question de l’ampleur de sa culture et celle également de sa posture face au savoir.

²⁵ *OCV*, t. 43, p. 228.

²⁶ *OCV*, t. 38, p. 569-570, ici p. 570.

²⁷ Sur Voltaire et Christin, voir BERGERET R., « Christin et Voltaire : un exemple d’écriture militante », dans BESSIRE F. et TILKIN F. (dir.), *Voltaire et le livre*, Centre International d’Étude du 18^e siècle, Ferney-Voltaire, 2009, p. 197-215, sur les *Questions*, p. 202-207 ; CRONK N., « Voltaire et Christin : ‘amis intimes de l’humanité’ », dans RENWICK J. (dir.), *Voltaire, La Tolérance et la Justice*, Louvain-Paris-Walpole, Peeters, MA, 2011, p. 377-387.

²⁸ *OCV*, t. 39, p. 367-381, ici p. 373.

²⁹ *OCV*, t. 42A, p. 377-387, ici p. 387.

³⁰ *OCV*, t. 40, p. 538-571, ici p. 538.

³¹ *OCV*, t. 42B, p. 196-217, ici p. 196-197.

³² *OCV*, t. 42B, p. 185-192, ici p. 185.

³³ *OCV*, t. 42B, p. 355-373, ici p. 373, variante.

³⁴ *OCV*, t. 42B, p. 385-398, ici p. 393.

³⁵ Voir *OCV*, t. 38, p. 503-524, *OCV*, t. 42B, p. 137-147. La collaboration de Christin mérite une étude précise qui trouvera sa place dans *OCV*, t. 37.

³⁶ *OCV*, t. 43, p. 394-410 ; voir la note 45, p. 404 ; ce manuscrit est aujourd’hui perdu (*Pot-Pourri* 32, voir f. 61v°, BV, p. 1124).

³⁷ *Commentaire historique sur les Œuvres de l’auteur de La Henriade*, Basle, 1776, p. 114.

³⁸ Renseignement aimablement communiqué par Christophe PAILLARD que je remercie.

³⁹ *OCV*, 1784, t. 48, p. 212.

⁴⁰ *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages* par LONGCHAMP et WAGNIERE, Paris, 1826, p. 92.

2. Le pari d'une culture encyclopédique

Alors que l'orientation générale du *Dictionnaire philosophique* était la lutte contre l'infâme, les *Questions* traitent de sujets fort divers. On s'est efforcé de quantifier ce changement. De nouveaux territoires sont explorés dans cet ouvrage, ceux de la linguistique et de la lexicographie, celui de l'économie ; on remarque aussi l'entrée en force de la sorcellerie. En pourcentage, les articles concernant la critique biblique, l'histoire de l'Église diminuent, mais restent les plus nombreux. Ceux concernant les arts et Belles Lettres, la philosophie, le droit, l'histoire, les sciences naturelles augmentent de manière très significative⁴¹. Ce comptage ne manque pas d'intérêt, même s'il reste à un niveau approximatif ; il indique tout au plus des orientations de la pensée, car en fait, il est très difficile de répartir les articles de manière thématique étant donné que Voltaire mêle souvent plusieurs thèmes et que les textes illustrent leur titre de manière parfois fantaisiste.

Toute tentative encyclopédique a à voir avec une bibliothèque. Nous disposons du *Catalogue de la Bibliothèque de Voltaire*⁴², et de ses traces de lecture dans ses livres publiés sous le titre de *Corpus des notes marginales de Voltaire*⁴³. L'annotation de l'édition critique des *Questions* prouve que l'érudition du patriarche de Ferney est impressionnante et dépendante de ses livres. Il faut ajouter aussi que cette œuvre de vieillesse bénéficie de toute la documentation accumulée pour les *Œuvres historiques* et pour l'énorme polygraphie parue avant elle. Une étude précise de la composition de cette bibliothèque serait nécessaire⁴⁴. On se limitera ici à un aperçu de la culture de Voltaire, en renvoyant aux sept tomes des *Questions*. Voltaire possède des instruments de travail indispensables, le Moréri, le Trévoux, l'*Encyclopédie*, mais point le Furetière⁴⁵. Il existe une circulation des savoirs entre les dictionnaires dont profitent les *Questions*⁴⁶. Cet ancien élève des Jésuites possède une culture classique très solide, littéraire et historique, plus latine que grecque et qui se traduit par maintes citations, parfois de mémoire pour les poètes latins⁴⁷. Le fonds le plus important de sa bibliothèque consiste en ouvrages sur la religion et sur l'histoire. Voltaire est un grand lecteur de la Bible, en latin ou en français⁴⁸, un grand lecteur aussi du *Commentaire littéral sur tous*

⁴¹ PERKINS M. L., « Theme and form in Voltaire's alphabetical works », *SVEC* 120, 1974, p. 7-40, ici p. 28.

⁴² *Bibliothèque de Voltaire, Catalogue des Livres*, Moscou-Leningrad, 1961, désigné par BV.

⁴³ *Corpus des notes marginales de Voltaire*, t. 1-8. Un 9^e tome est en préparation. Cette édition fait désormais partie des *OCV*, t. 136-143.

⁴⁴ Voir dans ce *Catalogue* l'introduction en russe de ALEKSEKSEE M.P., « La Bibliothèque de Voltaire en Russie », p. 7-67, la contribution de VARBANEC N., « Traits caractéristiques de la Bibliothèque de Voltaire », p. 68-96, comprenant des 'Notions générales', p. 68-86 et 'Structure du Catalogue et principes bibliographiques', p. 87-96. Après la liste des ouvrages imprimés, on trouve celle des *Recueils factices* que Voltaire avait composés, p. 959-1008, puis des « Imprimés, reliés aux volumes manuscrits de la Bibliothèque de Voltaire », p. 1009-1010, enfin le *Catalogue de Ferney*, établi par WAGNIÈRE, p. 1052-1150. Voir aussi HAVENS G.R. et TORREY N.L., *Voltaire's catalogue of his library at Ferney*, *SVEC* 9, 1959. À la fin de son ouvrage, *Voltaire's concept of international order*, *SVEC* 36, 1965, PERKINS M.L. a établi, dans un appendice, une liste très utile : « Some pertinent books in Voltaire's library », p. 309-331. Sur l'histoire de cette bibliothèque, voir KARP S., *Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Voltaire*, Centre international d'Étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, 1999.

⁴⁵ Moréri (BV2523), Trévoux (BV1029), *Encyclopédie* (BV1216).

⁴⁶ Cette circulation des savoirs a été mise en évidence pour l'*Encyclopédie* (voir LECA-TSIOMIS M., *Écrire l'Encyclopédie. Diderot : de l'usage des dictionnaires à la grammaire philosophique*, Oxford, Voltaire Foundation, *SVEC* 375, 1999, p. 147-257.

⁴⁷ Voir les Listes des ouvrages cités et les Index, *OCV*, t. 38-43.

⁴⁸ BV396-397-402, *CN*, t. 1, p. 327-335.

les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament de dom Calmet en 23 tomes⁴⁹, des ouvrages des Pères de l'Église (saint Augustin, saint Jérôme, saint Cyprien, saint Justin)⁵⁰, des grandes sommes érudites de Fabricius sur les évangiles apocryphes⁵¹, de Cotelier sur les Pères de l'Église⁵², de l'abbé Fleury et son *Histoire ecclésiastique* en 36 tomes⁵³, de force théologiens et apologistes chrétiens. Il dispose aussi du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle⁵⁴, des ouvrages de Richard Simon⁵⁵, de ceux des érudits protestants (Leclerc, Jurieu)⁵⁶, de la critique déiste anglaise, en particulier de Warburton⁵⁷. Il s'est documenté en matière de religions orientales dans la *Bibliothèque orientale* d'Herbelot⁵⁸, dans Hyde pour la Perse⁵⁹, dans Du Halde et les *Lettres édifiantes* des jésuites pour la Chine, dans la version anglaise du Coran⁶⁰. Même richesse, même variété dans les ouvrages historiques auxquels il a emprunté la documentation mise en œuvre dans l'*Essai sur les mœurs* et qu'il réutilise sous forme d'anecdotes, d'allusions, de rappels de faits notoires dans les articles des *Questions*. Géographie, sciences, mathématiques, économie, médecine : la bibliothèque de Voltaire est une bibliothèque de travail, point du tout celle d'un bibliophile⁶¹.

Encore faudrait-il distinguer la bibliothèque réelle de Voltaire de nos jours à Saint-Pétersbourg⁶², celle, virtuelle, élargie par la consultation d'amis ou le prêt d'ouvrages, celle enfin qui est sa bibliothèque intérieure, ses livres de référence, ceux qui ont nourri sa pensée, ceux qu'il a en mémoire. Nous savons tous quels livres peuvent être attachés à la consultation du catalogue d'une bibliothèque privée comprenant des livres lus et relus, d'autres seulement consultés, des livres reçus, mais qui ont été négligés, oubliés. Heureusement, le relevé des traces de lecture de Voltaire diminue cette marge d'incertitude et sert de guide pour discerner les contours de la culture de Voltaire, même s'il faut se servir de ces indications avec quelque circonspection. Il existe un rapport évident entre des textes voltairiens et des notes marginales, mais des passages soulignés restent sans postérité ni

⁴⁹ BV613, CN, t. 2, p. 22-323. Voltaire possède aussi le *Dictionnaire de la Bible* (BV615, CN, t. 2, p. 323-324), les *Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes de l'Écriture sainte* (BV616, CN, t. 2, p. 324-346) et les *Nouvelles Dissertations* (BV617, CN, t. 2, p. 346-358).

⁵⁰ Dans BV, figurent *Les Confessions de S. Augustin* (BV217), *De la cité de Dieu* (BV218), *Les Lettres de saint Augustin* (BV219), les *Sermons de St Augustin* (BV220-221) ; *Sancti Hieronymi Stridonensis Opera omnia* (BV1635), *Lettres de S. Jérôme* (BV1636) ; *Les Œuvres de saint Cyprien* (BV925) ; *Justini philosophi et martyris Opera quae exstant omnia* (BV1768).

⁵¹ *Codex apocryphus Novi Testamenti* (BV1284).

⁵² *S.S. Patrum, qui temporibus apostolicis floruerunt* (BV877).

⁵³ *Histoire ecclésiastique* (BV1350).

⁵⁴ *Œuvres diverses de M. Bayle* (BV290), *Avis important aux réfugiés* (BV291), *Dictionnaire historique et critique* (BV292), *Lettres choisies de M. Bayle* (BV294), *Pensées diverses* (BV295).

⁵⁵ Voltaire possède dix ouvrages de Richard SIMON dont l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament* (BV3170), l'*Histoire critique des versions du Nouveau Testament* (BV3171), l'*Histoire critique du Vieux Testament* (BV3173).

⁵⁶ Voir BV1982, BV1763-1766.

⁵⁷ Voir BV3825-3830. Voltaire a beaucoup utilisé *The Divine Legation of Moses* dont il possède trois éditions.

⁵⁸ BV1626.

⁵⁹ *Veterum Persarum et Parthorum et Medorum religionis historia* (BV1705).

⁶⁰ DU HALDE, *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, BV1132; *Lettres édifiantes et curieuses*, BV2104; *The Koran, commonly called the Alcoran of Mohammed*, BV1786.

⁶¹ Voir ci-dessus le répertoire établi par PERKINS M.L.

⁶² On note des différences entre les ouvrages qui composent cette bibliothèque à Saint-Pétersbourg et le catalogue établi par WAGNIÈRE (*Bibliothèque de Voltaire. Catalogue des livres*, p. 1052-1064 (présentation), p. 1065-1150, liste des ouvrages).

influence dans l'œuvre et d'autres qui ne le sont point ont visiblement inspiré des développements⁶³.

Les *Questions* reflètent l'étendue de ses connaissances et la multiplicité de ses intérêts. On a pu dire que « l'érudition de Voltaire [était] anthropophage⁶⁴ ». Car il a ingéré tant de livres, mémorisé tant de témoignages des folies humaines, car il a nourri sa pensée de force connaissances multiples et contradictoires. Il s'est approprié cette diversité chaotique. Il s'agit moins de sa part d'un inventaire des savoirs, d'une quête des savoirs que d'une interrogation sur les savoirs. Ce sont ces doutes, ces questions, cet esprit critique qui guident la promenade dans les savoirs proposée par Voltaire et qui transcendent l'apparence de caverne d'Ali-Baba des *Questions*. Les traiter de bric-à-brac semble méconnaître une de leurs significations. Le rêve d'universalité de tout dictionnaire se résout dans cette voix unique qui ne vise pas la totalité des savoirs, mais qui parvient, en dominant tant de livres, à imposer sa vision de l'homme, du monde, de l'histoire. On n'en finirait pas de relever ses citations, ses emprunts. On remarquera que souvent citations et emprunts renvoient aux ouvrages de référence du camp ennemi qu'il a fallu absorber pour mieux les rejeter ou les dénoncer. Ainsi, dans les articles bibliques, (« Abraham », « Apocalypse », « Apocryphes », « Apôtres », « Babel », « Déluge universel », « Évangile », « Genèse », « Pierre », « Paul ») défilent non seulement les incohérences ou singularités du texte biblique, mais également les absurdités des théologiens et exégètes. En matière religieuse, Voltaire met en œuvre une érudition de déconstruction dont l'arme est le ridicule, donc une érudition comique, saugrenue, joueuse et riieuse. Le dessein est clair, il reflète les obsessions de Voltaire. Même si l'*Encyclopédie* combat le fanatisme et la superstition, la matière se trouve diluée dans la masse des articles, dans leur variété, dans leurs tonalités différentes. Dans les *Questions*, elle est plus concentrée et une certaine unité de ton prévaut. Il s'agit donc d'un encyclopédisme militant, éloigné de toute neutralité ou objectivité de l'information, une démarche dénonçant absurdités et horreurs afin de promouvoir un peu de raison et de tolérance. On pense à Goya : le sommeil de la raison engendre des monstres. Sur un fond d'angoisse et de passion combattive, Voltaire, hanté par le scandale du mal et de la souffrance des hommes, s'attaque aux ténèbres de l'irrationnel, de la déraison, du fanatisme.

Ainsi cette petite encyclopédie, œuvre de Voltaire, est dotée d'une cohérence inconnue aux ouvrages collectifs où le risque de fausses notes, malgré les efforts d'harmonisation des maîtres d'œuvre, reste présent. Diderot, dans l'article « Encyclopédie » se montrait conscient de l'hétérogénéité du grand ouvrage dont il avait été l'un des maîtres d'œuvre : « Ici nous sommes boursoufflés et d'un volume exorbitant ; là, maigres, petits, mesquins, secs et décharnés. Dans un endroit, nous ressemblons à des squelettes ; dans un autre, nous avons un air hydropique ; nous sommes alternativement nains et géants, colosses et pygmées ; droits, bien faits et proportionnés ; bossus, boiteux et contrefaits⁶⁵ ». C'était un prix à payer, mais largement compensé par la richesse de la polyphonie tandis que le danger, pour l'entreprise de Voltaire, était de laisser par l'exposé d'une pensée unique. Comment conjurer ce danger ? Voltaire répond par l'agrément qu'implique une absence de toute contrainte dans les choix et dans les formes.

⁶³ Sur l'intérêt des marginalia et sur les problèmes méthodologiques que pose leur interprétation, la *Revue Voltaire* offre de nombreuses contributions. Voir à ce sujet la synthèse de MERVAUD C., « La *Revue Voltaire* a dix ans : Bilan et perspectives », *Revue Voltaire* 10, 2010, p. 5-25, ici p. 12-16. On attend la publication de la thèse importante de PINK G. : *Voltaire à l'ouvrage : une étude de ses traces de lecture et de ses notes marginales*, Oxford, soutenue le 28 janvier 2015.

⁶⁴ DIDIER B., *Alphabet et raison. Le paradoxe des dictionnaires au 18^e siècle*, Paris, PUF, coll. « Écriture », 1996, p. 224.

⁶⁵ *Encyclopédie*, t. 5, p. 636a-648Aa, ici p. 641Aa.

3. Un encyclopédisme en liberté

Pour en donner une idée, il suffit de confronter une entrée de l'*Encyclopédie* à un article des *Questions*. Par exemple, l'article « Femme » de l'*Encyclopédie* est composé de nombreuses rubriques où se font entendre Barthez pour l'anthropologie, le chevalier de Jaucourt pour le droit naturel, la théologie critique, la médecine, Desmahis pour la morale, Boucher d'Argis pour la jurisprudence et d'Aumont, soit cinq collaborateurs⁶⁶. Voltaire a beaucoup critiqué pour sa frivolité l'article de Desmahis, sur la coquetterie des jeunes femmes et la dévotion des vieilles femmes⁶⁷. La vision de la femme varie certes en fonction de la rubrique concernée, mais aussi des choix idéologiques des auteurs ; ainsi s'opposent Jaucourt plaidant pour l'égalité entre les hommes et les femmes à Boucher d'Argis se faisant le porte-parole convaincu de l'infériorité juridique des femmes au nom des enseignements bibliques. Dans l'article « Femme » des *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire ajoute à des considérations générales moult réflexions sur la polygamie⁶⁸. La variété est ici d'un autre ordre. Il est évident que l'*Encyclopédie* s'efforçait de donner l'information la plus large possible et que Voltaire offre au lecteur son point de vue singulier, d'ailleurs nourri de références à Plutarque, à Montesquieu, au théologien Sanchez, au Coran et à la Bible, à l'histoire et à des relations de voyage, en Chine et sur la côte de Malabar. Ainsi s'opposent les petites synthèses de spécialistes dans l'*Encyclopédie*, chacun d'entre eux écrivant un article de dictionnaire selon la discipline qu'il maîtrise, à l'essai de Voltaire, remarquable par son alacrité, par ses détours historiques insolites sur la polygamie des rois francs, Gontran, Cherebert, Sigibert et Chilpéric ou sur la polygamie permise par les papes, par ses plaisanteries sur des curiosités, par exemple les hypothèses du jésuite Sanchez concernant la copulation de la Vierge et du Saint-Esprit. Il existe ainsi toute une théâtralisation des savoirs qui soutient l'intérêt du lecteur. Condorcet, dans sa *Vie de Voltaire*, rend hommage aux *Questions*. Il remarque que Voltaire « répand sur [des] objets divers un charme dont jusqu'ici lui seul a connu le secret, et qui naît surtout de l'abandon » avec lequel il écrit⁶⁹.

Le lecteur des deux œuvres se trouve confronté à des mondes complètement différents, celui d'une part de l'esprit sérieux de l'*Encyclopédie*, celui d'autre part, du parti-pris de l'agrément considéré comme particulièrement apte à retenir l'attention et à diffuser l'esprit critique. Le mode de penser de Voltaire répugne à la quête de l'exhaustivité sur un sujet, aux catégories séparées, au souci scolaire de ne pas être hors du sujet, à la focalisation sur l'intitulé d'un texte. Au contraire, sa méthode est de progresser à travers des variations, des associations d'idées ; elle s'autorise des parenthèses, des incursions inopinées, des apartés qui, pourtant, ne sont pas de l'ordre de la divagation parce qu'un fil logique et ténu les rattache au thème traité. Cette méthode explique les libertés qu'il a prises et que l'on va répertorier. Elles sont au nombre de quatre.

La première liberté tient à la définition même d'une encyclopédie ou plus exactement à l'attente qu'elle suscite. L'article « Dictionnaire » de l'*Encyclopédie*, rédigé par d'Alembert, distinguait les dictionnaires de langues, les dictionnaires historiques et les dictionnaires de sciences et d'arts, « division qu'on pourrait présenter sous un point de vue plus général, en cette sorte : dictionnaires de mots, dictionnaires de faits et dictionnaires de choses »⁷⁰.

⁶⁶ *Encyclopédie*, t. 6, p. 468b-481b : Anthropologie (468b-471a) ; Droit naturel (471a-472a) ; Morale (472a-475a) ; Jurisprudence avec de nombreuses sous-sections (475a-478a) ; Théologie critique (478a-479a) ; Médecine (479a-481b) ; Sage-femme (481b).

⁶⁷ Voir D7055, D7943, D11049.

⁶⁸ *OCV*, t. 41, p. 343-358.

⁶⁹ *OCV*, t. 1, p. 268.

⁷⁰ *Encyclopédie*, t. 4, p. 958b-970a, ici p. 958b.

L'*Encyclopédie*, dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers inclut l'étude des mots courants⁷¹. Voltaire mêle allègrement tous les genres. Ses *Questions* comportent des articles consacrés à des personnages qui entreraient de plain-pied dans un dictionnaire historique tout autant que des articles concernant des concepts, des notions. Comme le *Dictionnaire philosophique*, les *Questions* sont un contre-dictionnaire de la Bible qui traite de personnages ou d'épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament, par exemple « Abraham », « Adam », « Agar », « David », « Moïse », « Paul », « Pierre ». Mais on trouve des entrées consacrées à de grands personnages de l'histoire : « Alexandre », « Auguste Octave », « Caton », « César », « Cyrus », « Charles IX », à un dieu : « Sammonocodon », à un philosophe : « Aristote », à un écrivain : « Rabelais », à un personnage de fiction : « Gargantua », à des figures religieuses, « Augustin », « Zoroastre ». À l'exception de l'article « Fonte », Voltaire ne s'intéresse pas aux techniques ; il a interrogé Pigalle sur la fabrication de la fonte pour des raisons polémiques. Il veut justifier ses doutes quant à l'épisode du veau d'or dans l'Exode et surtout réduire au silence l'abbé Guénée qui l'avait attaqué sur ce point.

La seconde liberté concerne l'armature conceptuelle des *Questions*. L'*Encyclopédie* conjugue l'ordre alphabétique, purement arbitraire, et un ordre logique, l'ordre encyclopédique qui renvoie au bel arbre des connaissances, le « Système figuré des connaissances humaines⁷² ». Ainsi chaque entrée est suivie de l'indication du domaine auquel elle se rattache. Rien de tel dans les *Questions* qui ne prétendent pas au titre de « dictionnaire raisonné ». Cette différence de présentation n'est pas anodine. Tandis que l'*Encyclopédie* met en place un système de renvois, les *Questions* laissent souvent au lecteur la tâche de repérer des liens, d'opérer sa propre synthèse. Ainsi l'article « Imagination, Imaginer » de Voltaire paru dans le tome 8 de l'*Encyclopédie* en 1765 renvoie à des catégories : « Logique, Métaphys. Littérat. et Beaux-Arts » ; Voltaire insère dans les *Questions* un nouvel article « Imagination » sans aucune orientation indiquée⁷³. Les parcours labyrinthiques dans les deux œuvres s'opèrent différemment. Le choix de Voltaire implique qu'il peut ne pas s'astreindre à traiter le sujet évoqué. De là viennent force surprises. Qui s'attendrait en consultant l'article « Montagne » à lire, en tout et pour tout, un petit paragraphe commentant la fable de La Fontaine : « La montagne qui accouche d'une souris ». C'est un peu un cas-limite. L'entrée « Montagnes » de l'*Encyclopédie* par le chevalier de Jaucourt traite ce mot en consacrant des rubriques à l'histoire naturelle, à la géographie physique, à la minéralogie⁷⁴. Rien de tel avec le texte des *Questions* construit sur une association d'idées. On éprouve aussi quelque étonnement à lire des dialogues en guise d'article pour les entrées suivantes : « Nature », « Liberté », « Liberté de penser », « Matière », « Providence⁷⁵ ». En règle générale, les articles des *Questions* mêlent réflexions historiques, anecdotes, considérations morales, analyses psychologiques, voire souvenirs personnels ou propos divers. C'est une allure « à sauts et à gambades », comme celle que définissait Montaigne. Les articles des *Questions* sont souvent de l'ordre de l'essai et l'encyclopédisme, au lieu de s'exprimer dans le cadre quelque peu figé de l'article de dictionnaire, y revêt maintes formes, usant de toutes les ressources de la rhétorique au service d'une éloquence passionnée ou d'ironies corrosives.

Or Voltaire, en 1754, lorsqu'il accepte de collaborer à l'*Encyclopédie*, s'explique sur le protocole de l'article de dictionnaire dans sa correspondance avec d'Alembert : « je

⁷¹ Voir l'étude de Diderot lexicographe, de sa « grammaire philosophique », LECA-TSIOMIS M., *Écrire l'Encyclopédie. Diderot : de l'usage des dictionnaires à la grammaire philosophique*, éd. cit., 1999.

⁷² Voir *Encyclopédie*, t. 1, « Explication détaillée du Système des connaissances humaines », p. xlvi-lxviii.

⁷³ Voir *OCV*, t. 33, p. 204-214.

⁷⁴ *Encyclopédie*, t. 10, p. 672-79.

⁷⁵ *OCV*, t. 42B, p. 286-290, 42-47, 48-53, 193-195; *OCV*, t. 43, p. 32-36. Même pratique dans le *Dictionnaire philosophique*.

voudrais partout la définition, et l'origine du mot avec des exemples » (D7018) ; « Pourquoi n'avez-vous pas recommandé une espèce de protocole à ceux qui vous servent, étymologies, définitions, exemples, raisons, clarté et brièveté » (D7093). Ce cadre convient à l'*Encyclopédie*, mais Voltaire ne s'y astreint pas dans les *Questions* où il subvertit les protocoles, tire des conclusions inattendues des définitions, peut accumuler des exemples insolites, ou suivre des méthodes variées. S'il reste toujours parfaitement clair, il peut ne point cultiver la brièveté. La longueur des articles varie grandement : de quelques lignes pour « Euphémie », « Bâtard⁷⁶ », à de véritables essais d'une trentaine, voire d'une cinquantaine de pages dans « De l'Histoire », « Art dramatique », « Épopée », « Église », « Du mot quisquis de Ramus, ou de La Ramée⁷⁷ ». Ces derniers articles sont parfois beaucoup plus longs et développés que des opuscules des *Mélanges*. L'article « Conspirations contre les peuples, ou proscriptions » reproduit, avec quelques additions, l'opuscule intitulé *Des conspirations contre les peuples* imprimé en 1766 dans une édition d'*Octave et le jeune Pompée, ou le Triumvirat*⁷⁸. Voltaire intègre dans les *Questions* un conte, *Memnon, ou la sagesse humaine* qu'il reprend *in extenso* dans l'article « Confiance en soi-même » en le faisant précéder par quatre vers et deux phrases⁷⁹.

Une troisième liberté concerne le choix des sujets. Vaille que vaille, l'*Encyclopédie* couvre l'ensemble des savoirs. Ses directeurs ne peuvent se permettre d'omettre une notion ou un terme qui ne les inspireraient pas. Cette contrainte confère à leur tâche toute sa noblesse et sa grandeur. Les *Questions* s'attardent sur les sujets préférés de Voltaire. Comme dans le *Portatif*, les dernières lettres de l'alphabet sont moins bien représentées que les premières. Voltaire s'essouffle en ces années 1770-1772 où, très âgé, il mène à bien une œuvre de cette envergure. Ainsi, la lettre A, la mieux représentée, à elle seule, compte 90 articles, C cinquante-cinq, F vingt-trois, L seulement douze et T neuf. Ce déséquilibre persiste malgré des ajouts ultérieurs, en 1772, puis en 1774. Voltaire s'en montrait conscient lorsqu'il ajouta dans le neuvième tome des *Questions*, un « Supplément aux *Questions sur l'Encyclopédie* ». On remarque qu'il étoffe particulièrement les lettres de la fin de l'alphabet P, Q, R, S, T. Ainsi on relève dans ce « Supplément », pour la lettre P, cinq nouveaux articles : « Paul », « Prières », « Paradis », « Pourquoi (les) », « Purgatoire », pour la lettre Q, deux nouveaux articles : « Quaker, ou Qouacre », « Quisquis », pour la lettre R, cinq articles : « Raison », « Rare », « Rime », « Rire », « Russie », pour la lettre S, neuf articles : « Sammonocodom », « Samothrace », « Samson », « Scandale », « Scoliaste », « Serpent », « Schisme », « Sicile », « Soldat », pour la lettre T, quatre articles : « Térélas », « Tophet », « Trinité », « Tyran », pour la lettre V, « Vampires », « Vision ». Ce n'est pas simple coïncidence si les additions de 1774 étoffent principalement les dernières lettres de l'alphabet.

⁷⁶ *OCV*, t. 41, p. 288-89 ; t. 39, p. 328-29.

⁷⁷ *OCV*, t. 42A, p. 195-259 ; t. 39, p. 44-101 ; t. 41, p. 148-196, p. 1-45 ; t. 43, p. 80-112.

⁷⁸ *OCV*, t. 40, p. 206-230.

⁷⁹ *OCV*, t. 40, p. 179-184.

Une quatrième liberté concerne la relation à l'*Encyclopédie*, tantôt affichée, tantôt réelle, mais dissimulée, tantôt parfaitement absente. Sur les dix premiers articles des *Questions*, deux se réfèrent nommément à l'*Encyclopédie*, sans la critiquer d'ailleurs : « A » et « Alphabet ». Deux la critiquent sans nommer leurs auteurs : « Abeilles », « Abus ». Un l'a consultée, mais poursuit un autre dessein : il s'agit d' « Adultère » qui est un plaidoyer pour le divorce. Deux ne s'en préoccupent pas, l'un parce qu'il ne peut répondre à aucun article de l'*Encyclopédie* : « Abraham », une entrée des dictionnaires de la Bible, l'autre « Abbé, abbaye », parce que Voltaire dispose de toute une documentation sur le sujet. Voltaire ne s'astreint même pas à réaliser son projet initial. Sans doute le moteur de ces *Questions* a-t-il d'abord été de l'ordre d'une réaction d'humeur conjuguée avec un obscur désir de rivaliser avec ce monument. Mais bien vite s'impose à lui le désir d'exposer une fois encore ses convictions, et d'ailleurs les références à l'*Encyclopédie* s'y raréfient, ne serait-ce que parce qu'il y introduit maintes reprises de son œuvre antérieure⁸⁰. L'article « Scandale », paru dans le « Supplément », enregistre ce changement. Il ne désigne plus son œuvre avec une référence à l'*Encyclopédie* ; il coupe le cordon ombilical en écrivant : « un de nos collaborateurs et coopérateurs à ce petit ouvrage des *Questions philosophiques et encyclopédiques* »⁸¹. Sa petite encyclopédie devient un concentré de son œuvre, sans doute l'essence de son œuvre. « J'écris pour agir », a proclamé Voltaire (D14117). Plus que l'accumulation de connaissances, plus que le désir de faire le tour des savoirs prédomine chez lui le désir de diffuser les lumières. C'est ainsi que les questions posées à l'*Encyclopédie* s'effacent au profit d'une encyclopédie de la pensée de Voltaire, la Babel des savoirs de Voltaire.

⁸⁰ On ne dispose sur ce point, qui sera traité dans *OCV*, t. 37, que d'études parcellaires. Voir MERVAUD C., « Du Dictionnaire philosophique aux *Questions sur l'Encyclopédie* », dans FERRET O., GOGGI G., VOLPILHAC-AUGER C. (dir.), *Copier/coller. Écriture et réécriture chez Voltaire*. Actes du colloque international (Pise, 30 juin-2 juillet 2005), Pisa University Press, 2007, p. 209-220 et « Réemploi et réécriture dans les *Questions sur l'Encyclopédie* : l'exemple de l'article 'Propriété' », *SVEC* 2003-01, p. 3-26.

⁸¹ *OCV*, t. 43, p. 240.